

## **La réforme de la formation des maîtres et des concours doit être abandonnée !**

Le ministère vient d'annoncer le nombre de postes mis aux concours 2009 : 7000 postes pour le 1<sup>er</sup> degré en 2009 au lieu de 10000 en 2008 et 8600 pour le second degré en 2009, comme en 2008, alors que plus de 18000 départs en retraite sont prévus dans le seul second degré.

Cette réduction massive des postes aux concours atteste de la volonté ministérielle de recruter de moins en moins d'enseignants titulaires, protégés par le statut de la Fonction Publique d'Etat.

Ces chiffres mettent en évidence le véritable sens de la réforme des concours et de la formation des maîtres prévue par le gouvernement pour l'année 2010. Cette réforme imposerait à tous les candidats d'être titulaires d'un master niveau 2 (bac plus 5) comme condition de recrutement. Le nombre de lauréats des concours étant très réduit, le ministère de fait procéderait progressivement à un recrutement d'enseignants sans statut, sur la base de contrats locaux et précaires.

Ce dispositif aurait pour conséquence la mise en extinction des corps de la Fonction Publique d'Etat. De plus les nouveaux concours organisés par le ministère représenteraient une formidable régression des exigences de qualification disciplinaire.

La « masterisation » de la formation loin de signifier une élévation du niveau de la formation des maîtres s'accompagnerait d'une disparition de l'année de formation professionnelle initiale. La formation professionnelle se trouve réduite à un simple « compagnonnage » en ayant un service à temps plein à l'année.

La FNEC FP-FO considère que **cette réforme doit être abandonnée comme la réforme des lycées**. La FNEC FP-FO est intervenue à plusieurs reprises dans le cadre d'audiences ministérielles pour exiger :

- Le rétablissement de tous les postes au concours pour remplacer tous les départs en retraite
- Le maintien des concours actuels de recrutement et l'abandon de la « masterisation. »
- La préservation de la formation professionnelle initiale comportant l'année de stage rémunérée.

En ce sens la FNEC FP-FO propose à toutes les fédérations syndicales l'action commune pour l'abandon de cette réforme et se félicite de la déclaration commune de toutes les organisations le 12/12/2008 lors d'une réunion au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui les a amenées à quitter la séance.

*Toutes les organisations (FSU : SNESup, SNES, SNEP, SNUIP, SNUEP ; UNSA ÉDUCATION : SE, Sup'Recherche ; SGEN-CFDT ; CGT : Ferc Sup, CGT Educ'Action, SNPEPPCSEN : SNALC, SNE, FNAESR ; FNEC FP-FO : Snudi, SNFOLC, SNPRES ; Comité de liaison Éducation CFE-CGC) constatent l'indigence des analyses, propositions et réponses des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'avenir de la formation des enseignants et des autres personnels d'orientation et d'éducation. Tant sur les concours que sur les évolutions des parcours de formation, les ministères sont sourds aux revendications des personnels et refusent d'ouvrir la moindre négociation sur le fond comme sur les calendriers. »*

La FNEC FP-FO informe que 12000 enseignants –chercheurs des universités ont signé une pétition inter-syndicale exigeant le maintien de leur statut menacé par cette réforme et que 70 conseils d'universités ont pris position pour que cette réforme ne soit pas appliquée en 2010.

Le recul de Xavier DARCOS sur la réforme des lycées est un encouragement pour tous les personnels de l'Éducation Nationale à obtenir satisfaction.

La FNEC FP-FO ainsi que toutes les fédérations syndicales de l'enseignement et toutes les fédérations de fonctionnaires appellent à la grève et à la manifestation le 29/01/2009 dans le cadre de la journée de mobilisation inter-professionnelle public, privé initiée par 8 confédérations syndicales.

Montreuil, le 08 janvier 2009